ASTT informazioni regionali = AFTT informations regionales

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Pionier : Zeitschrift für die Übermittlungstruppen**

Band (Jahr): **64 (1991)**

Heft 1

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ASTT INFORMAZIONI REGIONALI

Un anno nuovo

Un altro anno si presenta alle porte e noi dell'ASTT siamo lieti di riceverlo, vuoi per il ricordo entusiasmante dell'anno uscente, vuoi per la buona volontà che ci proietta nel futuro.
Una buona notizia ci ha sollevato il morale ai settimi cieli. Per il 700° della Confederazione, e sicuramente per il nostro lavoro intenso e persistente per più di vent'anni, ci è stata assegnata una sede decorosa al centro del cantone.
Sul Monte Ceneri, nell'area militare, possiamo abitare in una «villa». Sì, per noi è una villa, è finalmente quanto desideravamo da tanti anni. Ora potremo lavorare con più tranquillità e sicuramente ancora meglio.
Per l'anno nuovo auguriamo a tutti, la redazione ed io, un susseguirsi di note felici per incontrare poi un altro anno nuovo, un inizio per i prossimi 700 anni della Confederazione svizzera.

700 anni

Quanto scrivere e parlare per una cosa del tutto normale.
Normale è che la società umana si organizzi in conformità ad una scelta naturale ed in funzione di una protezione attiva dei concetti naturali, concetti che si sono trasformati in uno spirito sano e schietto che si manifesta nel voler vivere nella pace, nella gioia e nella libertà.
La forma scelta, quella democratica con un pizzico di autorità, sembra essere quella giusta, comprese tutte le relativamente piccole cose che spesso si manifestano in più o meno ragionevoli malumori nella popolazione. Forse è giunto il momento in cui le minoranze trovano una forte rivalutazione sotto ogni aspetto, perché avvantaggiate da lunghi periodi nei quali si cercava di rincorrere quelle maggioranze, che troppo a lungo erano abituate ad atteggiamenti dell'«è sempre stato così», non accorgendosi che stavano riposando su allori marciti.
Un Presidente della Confederazione, colui che organizza il 700°, la «sala» sotto forma di una splendida tenda, l'inizio dei festeggiamenti e non da ultimo lo spirito favorevole patriottico da parte della popolazione, «tutti Ticinesi!» provano che una minoranza è diventata la portatrice dello spirito della continuazione.

baffo

Tanti auguri per il 1991!

Cari amici e lettori di PIONIER

In nome del comitato centrale auguro un Buon Anno Nuovo e ringrazio per la fattiva collaborazione. Anche alla sezione Ticino, auguro molto successo per l'anno nuovo.

Presidente centrale
Maj Richard Gamma

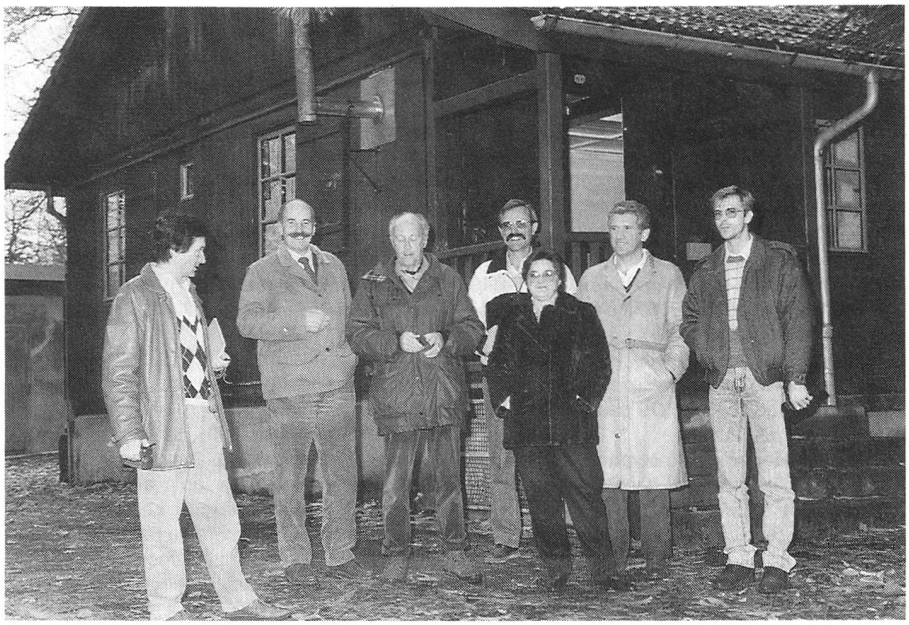

AFTT INFORMATIONS REGIONALES

Echos

Exercice de défense générale

Plus de 3400 personnes, civils et militaires, ont été engagées au début novembre dans un exercice combiné de défense générale dans le canton du Jura. Cet exercice appelé «Sommêtres» a eu pour but de contrôler l'état des préparatifs des états-majors civils et militaires et de roder la collaboration entre les autorités civiles, leurs organes de conduite et les commandements militaires.
Ce genre d'exercice est mis sur pied tous les six ans dans chaque canton.

Première école de recrues au Valais

La première école de recrues du service féminin de l'armée au Valais s'est déroulée à mi-novembre à Sion. Une Tessinoise, 25 Alémaniques et 18 Romandes ont suivi pendant quatre semaines des formations de secrétariat, pionnières de transmission (félicitations, Mesdemoiselles), assistantes hospitalières et conductrices auto. Aucune école de recrues n'avait été organisée en Romandie depuis dix ans. Faute de participantes, la quatrième école de recrues cette année a été supprimée.

«Swisstel», c'est fini

Le groupe de télécommunications Ascom met fin à la production du «Swisstel». Ascom a vendu, dans le monde entier, 730 000 pièces, dont 160 000 en Suisse. D'ores et déjà les collectionneurs peuvent presque être assurés que ce téléphone prendra de la valeur. Le petit appareil de téléphone suisse au look mode a vécu. Le groupe horloger SMH en revanche est prêt à lancer son «Twin Phone», «made in Thailand», sur de nouveaux marchés en Europe.
Si le «Swisstel» d'Ascom a vécu, le «Twin Phone» se lance à l'assaut des marchés européens: l'appareil de téléphone permettant à deux personnes de converser avec un troisième larron, est actuellement en phase de lancement en Europe: en novembre en Grande-Bretagne, et en 1991 au Danemark, aux Pays-Bas, en Allemagne et en France. Le «Twin Phone», fabriqué à Bangkok, s'avère déjà un succès.

Du nouveau au Val-de-Travers

Deux centres de télécommunication ainsi qu'une salle de visioconférence ont été inaugurés dernièrement au Val-de-Travers. Ces nouveaux moyens de communication devraient contribuer à garantir la compétitivité des entreprises implantées dans cette région. Installées à Couvet et à Fleurier, ces infrastructures modernes font partie du projet dit «des communes modèles pour la communication», développé par les PTT.
Le centre de Fleurier est plus spécialement destiné à répondre aux demandes des entreprises du secteur tertiaire et des particuliers. Il est orienté dans le domaine de la bureaucratique et de la création graphique. Il fonctionnera à la manière d'un «business center». Par ailleurs, il a été doté d'une salle réservée à l'enseignement de l'informatique.
Le centre de Couvet, orienté vers le secteur technique, est destiné aux entreprises secteur secondaire. Il vise à répondre aux demandes de petits industriels dans le domaine du dessin assisté par ordinateur (DAO). Une salle de visioconférence ainsi que deux salles de conférences complètent cet équipement.
D'autres projets sont en cours de réalisation. Il s'agit notamment de la gestion informatisée des administrations des onze communes du Val-de-Travers et de la réalisation d'un réseau d'information entre les hôpitaux et les communes. Au total, le Val-de-Travers entend mener à bien 14 projets regroupés sous le vocable Valcom.

Nos avions en mer du Nord

L'aviation militaire suisse s'est entraînée en novembre à des engagements de combat aérien à vitesse supersonique au-dessus de la mer du Nord. Stationnée à la base militaire britannique de Waddington, la délégation suisse était de 12 pilotes militaires et de 33 spécialistes civils de l'Office fédéral des aérodromes militaires.
Ces vols à des altitudes inférieures à 10 000 mètres ne sont pas possibles en Suisse pour des raisons de sécurité et d'absence de l'infrastructure électronique nécessaire.

Plus de complémentaires

Le statut du service complémentaire est supprimé dès le 1er janvier 1991. L'ordonnance groupe les membres actuels du service complémentaire en quatre catégories qui font l'objet de dispositions transitoires, à savoir:
- A partir du 1er janvier 1991, les complémentaires incorporés dans des formations sont considérés comme aptes au service. En règle générale, ils restent dans leur formation. Seuls les membres d'une formation dissoute sont incorporés dans une nouvelle formation, ou ceux qui, en élite, n'ont pas la possibilité d'accomplir dans leur unité les cours de répétition prescrits.
- Tous les complémentaires incorporés dans la réserve de personnel des cantons des classes d'âge 1963 à 1970 passent un recrutement subséquent.
- Les complémentaires incorporés dans la réserve de personnel des cantons des classes d'âge 1941 à 1962 sont mis à la disposition de la protection civile.
- Le statut des complémentaires qui sont exemptés du service, qui ne sont pas incorporés ou qui sont en congé à l'étranger est modifié selon les critères mentionnés ci-devant lorsque l'exemption et l'exclusion sont levées, ou lorsqu'ils s'annoncent militairement en Suisse.

Enfin, sachez que chaque membre actuel du service complémentaire sera informé directement par l'administration militaire concernée.

Moins d'inspections

Dès le 1er janvier 1991, les caporaux, appointés et soldats du sexe masculin ne devront désormais se présenter qu'à trois inspections hors service au lieu de neuf. Les sergents, qui effectuent déjà deux cours de répétition supplémentaires, seront exemptés des inspections.
Devront se présenter à l'inspection en 1991, les militaires âgés de 30, 40 et 45 ans, soit les classes d'âge 1961, 1951 et 1946. Celui qui, l'année de l'inspection obligatoire, accomplit au moins quatre jours de service soldés, est astreint à l'inspection l'année suivante. Les inspections passées avant la fin de 1990 ne sont pas imputées sur le nombre d'inspections obligatoires dès 1991.
Le rassemblement pour la libération des obligations militaires ne subit aucune modification.
La convocation est affichée dans toutes les communes politiques, en règle générale pour la fin janvier, mais au plus tard quatre semaines avant l'inspection. Cette nouvelle manière de procéder permettra des économies tant aux arsenaux qu'aux entreprises du pays.

Formation des officiers

La formation des officiers est modifiée sur quelques points mineurs par la révision de l'arrêt fédéral concernant la formation des officiers. La réglementation actuelle concernant les écoles d'officiers et les autres services de formation des officiers est maintenue. Notamment, la durée des cours et des écoles – sauf en ce qui concerne les écoles d'officiers du télégraphe et téléphone de campagne et des secrétaires d'état-major (pour ces derniers, la durée passe de 41 à 62 jours) – ne changent pas.

Tiré de nombreux journaux et revues par Jean-Bernard Mani

Bonne chance pour 1991!

Chers camarades et lecteurs du PIONIER

Au nom du comité central je vous souhaite une bonne année 1991 et espère que vos vœux se réalisent. En particulier à toutes les sections de l'AFTT je souhaite beaucoup de succès pour leurs activités hors service.
A cette occasion je vous remercie de votre collaboration active. Sans l'assistance des sections le travail du comité central serait inutile.

Votre président central
Maj Richard Gamma

PS. En tant que rédacteur de la partie romande de PIONIER, je me permets de vous souhaiter une bonne et heureuse année 1991. Année qui, je l'espère, sera riche en activités dans vos sections. Du reste, le 700e anniversaire de la Confédération devrait être l'occasion de nombreuses manifestations.
Encore merci pour votre collaboration et que chacun s'encourage à me faire parvenir des petits comptes-rendus de vos activités et manifestations.

SCHWEIZERISCHE VEREINIGUNG DER FELDTELEGRAFEN-OFFIZIERE UND -UNTEROFFIZIERE

OST 90 – Reorganisation des Feldtelegrafen- und Feldtelefondienstes

Auf den 1.1.91 wurde der Feldtelegrafen- und Feldtelefondienst (Ftg u FtfD) reorganisiert. Diese Reorganisation hat mit derjenigen der übrigen Übermittlungstruppen ausser dem Arbeitstitel (OST 90) und dem Datum des Inkrafttretens (1.1.91) nichts Gemeinsames; die Gründe, welche diesen Schritt notwendig machten, sind andere.

Zivile Reorganisation

Bedingt durch die kommerziellen und technischen Anforderungen musste die zivile Organisation des Fernmeldebereiches der PTT-Betriebe den aktuellen Bedürfnissen angepasst werden. Dies führte zur Reorganisation der Fernmeldedirektionen auf 1.1.88 und des Fernmeldedepartementes der Generaldirektion PTT auf 1.1.89. Diese Reorganisation berührte auch die Betreuer der militärischen Belange: aus der Organisationseinheit «Militärbetrieb» der Generaldirektion PTT wurde die Sektion Fernmeldedienste in ausserordentlichen Lagen (FAL) und aus den Militärbüros der Fernmeldedirektionen die Ressorts Sonderaufgaben (SA). Damit soll den Anforderungen des speziellen Kunden «Gesamtverteidigung» Rechnung getragen werden. Die Sektion FAL betreut zugleich auch die Dienststelle des Kdo Ftg u Ftf D.

Gründe für die militärische Reorganisation

Die Organisation des Ftg u Ftf D stammt aus dem Jahre 1947. Sie wurde in dieser langen Zeit nur geringfügig angepasst. Grundsätzlich hat sich jedoch bewährt, dass die militärische Organisation soweit als nur möglich der zivilen angelehnt wird. Der zivile Chef ist auch der militärische; der zivile Spezialist ist auch der militärische. An diesem Grundsatz muss auch zukünftig festgehalten werden, um Kompetenzstreitigkeiten zu vermeiden und den ständig wachsenden technischen Anforderungen gerecht zu werden.
Die Reorganisation des Ftg u Ftf D war aus folgenden Gründen notwendig:
- Anpassen der militärischen an die neue zivile Organisation
- Ergänzung der Stäbe durch bisher fehlende wichtige Funktionen wie Qm, Az, Nof
- Anpassen der Sollbestände an die aktuellen Anforderungen